



POINT FORT

Cadre de vie et santé

focus 8/18
décembre



Prof. Carlo Fabian

Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest. Psychologue social et psychologue de la santé, coach et développeur en organisations bso.

Non seulement la santé nous concerne tous, mais chacun d'entre nous est aussi acteur de sa santé. La santé est un thème complexe et dynamique qui évolue dans un espace de causes et d'effets bio-psycho-éco-social et est plus un processus qu'un état statique. La santé résulte entre autres de nos cadres de vie individuels et divers, comme notre quartier, notre ville ou notre commune. Dans ces cadres de vie où nous habitons, vivons, travaillons, allons à l'école ou passons nos loisirs, nous pouvons à la fois profiter de ressources et facteurs de protection divers, mais nous sommes aussi confrontés à différentes sollicitations et exposés à des risques. C'est dans ces cadres de vie que se développent les inégalités et injustices en matière de santé.

Le défi consiste à savoir comment développer un quartier ou une commune pour que les gens puissent y épanouir leur santé et la garantir de manière optimale. La question décisive semble ici de savoir si ces évolutions doivent être abordées pour les gens ou avec eux. Autrement dit, considère-t-on les gens comme des personnes concernées ou comme des parties prenantes? Les considère-t-on comme des expertes et experts de leur cadre de vie, qui élaborent en coopération avec des professionnels des domaines de la

santé, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, du secteur social, etc. des solutions communes? On trouve une approche de solution de ce type dans la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé de 1986. Il y a 32 ans, ce document fondamental prônait déjà l'approche du cadre de vie. L'approche du cadre de vie doit être comprise comme un cadre d'action: la santé peut être soutenue ou préservée si les interventions se concentrent à la fois sur les personnes (connaissances, compétences, comportement) et sur les conditions (structures, infrastructure, prestations de soutien, valeurs, réglementations, etc.) dans leur cohabitation dynamique et – c'est là le point décisif – si elles impliquent les gens. La participation, dont fait aussi partie l'empowerment des personnes les moins fortes de la société, et qui donc leur donne une voix, est à la fois une méthode et une attitude. Les communes, quartiers ou villes sont des cadres de vie typiques.

Bien qu'il soit nécessaire d'étayer encore davantage scientifiquement l'approche du cadre de vie, de nombreux éléments montrent déjà qu'elle est efficace. Pourtant, dans la pratique, on rencontre encore trop souvent la conviction selon laquelle les approches top-down, autrement dit qui émanent des professionnels et qui sont destinées aux gens, fonctionnent. Et trop souvent, dans la pratique, la participation est mentionnée dans les projets mais reste marginale dans la réalisation. On a à cet égard besoin d'autres développements (étayés par des preuves) aux niveaux de la pratique et de la politique.

Chère lectrice, cher lecteur,

Quand on demande aux Suissesses et aux Suisses ce qui leur tient le plus à cœur, on s'entend souvent répondre «la santé». Le souhait d'être en bonne santé n'est pas exprimé à la légère: les baisses du sentiment de bien-être personnel vont souvent de pair avec des pertes conséquentes de qualité de vie.

Le rôle joué par les villes et les communes dans le domaine de la santé ne saute pas d'emblée aux yeux. En effet, les compétences institutionnelles telles que la responsabilité de la gestion des hôpitaux incombent généralement aux cantons. En réalité, de nombreux domaines d'action de la politique communale comportent un aspect de politique de santé – des transports en commun aux établissements médico-sociaux en passant par les offres sportives. Le présent numéro de «focus» est consacré à l'importance des villes dans la promotion de la santé.

En vous souhaitant bonne lecture!

Sommaire

- Point fort 1
- Interview 2
- Le thème 3
- Session et procédures de consultation 4
- L'UVS dans la ligne de mire 5
- Agenda 6

INTERVIEW

«Yverdon a de grandes ambitions en termes de santé durable»


Jean-Daniel Carrard
Syndic d'Yverdon-les-Bains

Né en 1958, Jean-Daniel Carrard est Syndic d'Yverdon-les-Bains depuis 2015. Dessinateur-architecte de formation, il fonde la société « Brunner et Carrard S.A. bureau d'architecture » en 1986. Il est élu au conseil communal en 1994 et à la Municipalité en 2002. Depuis 2017, il est député PLR au Grand Conseil vaudois. Il préside, notamment, le Comité de pilotage d'AggloY et le Conseil d'administration d'Y-Parc. Il est marié et père de deux enfants.

Yverdon-les-Bains est-elle une ville saine ?

J'aime à le penser. Installée au bord du lac de Neuchâtel, notre ville bénéficie d'un patrimoine naturel préservé exceptionnel. Nous avons de grandes ambitions en termes de santé durable. Au mois de novembre, nous avons organisé pour la deuxième année consécutive la Conférence Activité physique Innovation Santé (APIS), qui a pour but de croiser l'expertise des géographes, des professionnels de la santé, de l'urbanisme et des sports, afin de stimuler la prise de décisions appropriées. Dans ce cadre, la Municipalité a chargé Giraph Lab (collaboration entre les HUG et l'EPFL) de réaliser des diagnostics territoriaux en santé populationnelle, dont les résultats seront intégrés au plan directeur communal afin d'améliorer la qualité de vie et la santé des habitants.

En 2013, Yverdon-les-Bains a obtenu le premier prix « Ville en santé » pour sa « politique de santé globale ». Où en est-on ?

Ce prix a fortifié notre volonté de mener des politiques de proximité ciblées sur les besoins des quartiers, en donnant la parole aux habitants. Sur le modèle des conseils des jeunes, nous avons mis sur pied des conseils des aînés et une commission consultative Suisses-immigrés. Toutes les six semaines, les préoccupations et remarques de ces trois groupes sont en-

tendues par des représentants de la Ville. A Yverdon-les-Bains, le travail communautaire n'est pas un slogan, mais une réalité de terrain qui débouche sur de nombreuses manifestations et initiatives : dans le prolongement des cartons du cœur sont nés les jardins du cœur ; les Soupes d'ici et d'ailleurs, préparées chaque jour par une association d'immigrés différente, régalent durant le mois de décembre habitants et pendulaires à la Gare ; des médiateurs nocturnes patrouillent bénévolement dans les rues du centre-ville pour prévenir les incivilités. Le but est toujours le même : renforcer le lien social et favoriser l'intégration. Se préoccuper de la santé débouche sur une approche globale des enjeux de société.

Quels sont les autres projets de la Ville en matière de santé durable ?

En 2018 a été accepté par le Conseil communal un Plan directeur du sport et de l'activité physique qui trace des perspectives de développement à l'horizon 2030, tant en matière de gouvernance, d'infrastructures que de pratiques pour l'élite et la population dans son ensemble. Le Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021 précise concrètement ces intentions. La Ville souhaite intégrer le réseau « Global Well Being City ». Les services des sports et de la culture travaillent sur la création d'une zone mixte à proximité du lac. Nous finançons également un prototype de bulle d'énergies,

sorte de mini-fitness urbain qui révolutionne la pratique du sport en zone urbaine.

Recevez-vous assez de soutien de la part de la Confédération et du canton ?

Le canton de Vaud a su prendre le virage « sport-santé » afin de soutenir le sport au-delà de la performance pure et de permettre à tout un chacun d'avoir un accès à l'activité physique facilitée. Notre service des sports bénéficie de fonds cantonaux pour différents projets. Ceci dit, le concept de santé durable recoupe de grands enjeux de santé publique, surtout sous l'angle de la prévention et de la maîtrise des coûts. La Confédération devrait mieux encourager les efforts des collectivités publiques.

À quoi ressemblera Yverdon-les-Bains dans 20 ans ?

Réfaçonnée par les projets de nouveaux quartiers actuellement en cours de réalisation, Yverdon sera une cité exemplaire mariant patrimoine séculaire et innovations technologiques au service de ses habitants. Elle aura tous les avantages d'une grande ville, sans les inconvénients. Grâce à la reconnaissance de son travail d'intégration, grâce à sa notoriété comme pôle de développement économique, elle aura su attirer une population jeune soucieuse de sa qualité de vie. Des quatre coins de la planète, on viendra se renseigner sur les secrets de sa réussite.

T H È M E

Santé et urbanisme. Quelques repères

Le rôle favorable que l'environnement construit peut jouer dans la promotion de l'activité physique a été bien démontré sur le plan scientifique. Sur la base de ces constats, la Policlinique médicale universitaire de Lausanne a initié le projet Métasanté avec pour objectif d'intégrer une dimension de promotion du mouvement et de la santé dans le programme urbanistique lausannois Métamorphose.

La santé

La sédentarité a un rôle clé dans l'apparition des maladies, en particulier dans les domaines cardiovasculaires, métaboliques et oncologiques. En Suisse, selon les chiffres officiels, deux tiers de la population sont insuffisamment actifs physiquement et cette sédentarité entraîne chaque année plus de 2 millions de cas de maladies et près de 3000 décès prématurés. Le bénéfice de l'activité physique est particulièrement marqué chez les personnes sédentaires qui démarrent une activité physique légère à modérée. Les études montrent en effet que la relation dose-réponse est majeure lors de la mise en route d'une activité physique régulière, qui procure un léger essoufflement ou fait transpirer. Il n'est donc pas nécessaire de faire les 20 km de Lausanne pour notre santé ! L'important est de bouger activement et régulièrement. En augmentant son activité physique, une personne inactive obtiendra en effet un impact important. Même en absence de perte de poids, on note une diminution du risque de décès cardiovasculaires, du cancer du côlon ou du sein, ainsi que de fracture ostéoporotique, de dépression ou de démence de l'âge avancé. Il faut donc mettre sur pied des politiques publiques pour que ces deux tiers inactifs de la population puissent bouger régulièrement.

La ville

La conception d'une ville a ainsi un impact sur le choix de mobilité de ses habitants, ce qui détermine leur style de vie et leur santé. L'urbanisme et l'aménagement du territoire ont également une influence directe sur la mobilité. La santé doit être au centre de l'urbanisme. Les rues des villes du Moyen-âge, étroites, sombres et malsaines, et pour la plupart non pavées, ont progressivement été transformées en avenues ouvertes adaptées aux nouveaux moyens de transport. A la Chaux-de-Fonds, nous avons un des premiers exemples en Europe avec son plan en damier qui date de la fin du 18^e siècle. A Barcelone, le quartier de l'Eixample est une

autre illustration de ce rôle de l'urbanisme. Il faut maintenant rendre la ville agréable aux piétons et à ses habitants.

Aujourd'hui, les enjeux posés par l'aménagement des villes et la mobilité associée sont heureusement de plus en plus présents dans les milieux de la santé publique et l'épidémiologie. Le prestigieux journal scientifique *The Lancet* a publié en Mai 2012 les résultats de deux ans de travail de sa commission pour des villes saines (Healthy cities commission) dans un monographique intitulé *Shaping cities for health: complexity and the planning of urban environments in the 21st century*. Il y est fait appel à la création d'une alliance entre le monde de la santé et celui de l'urbanisme pour modifier ou créer des quartiers favorables à la marche, au mouvement.

L'alliance lausannoise

A Lausanne, nous avons mis sur pied une telle alliance dans le cadre d'une collaboration étroite entre médecins, professionnels de la santé et urbanistes. Le projet Métasanté, proposé par la Policlinique médicale universitaire, avait pour but d'intégrer la santé dans le projet de réaménagement urbain Métamorphose de la capitale vaudoise (www.lausanne.ch). Ce projet a récemment été synthétisé dans la revue *Urbia*. Grâce à des ateliers interactifs gérés par des experts

de la santé et de l'urbanisme, il a notamment été décidé de concevoir ses rues de manière à les connecter entre elles, en créant un maillage fin, favorable à la pratique des modes actifs. Le résultat ? Un environnement favorable aux déplacements, à pied et/ou à vélo, en rendant les chemins le plus agréable possible, augmentant ainsi le sentiment de confort et de sécurité. Ainsi, même les sédentaires devraient bouger... sans s'en rendre compte ! Pour ceux pour qui les déplacements à pieds peuvent vite devenir problématiques, un travail conjoint de réflexion a été mené en particulier avec les deux EMS qui seront installés sur le site. Résultat : le quartier sera ponctué de bancs à intervalles rapprochés (50 à 80 mètres) afin de permettre de véritables promenades. Enfin, afin de favoriser l'activité physique de proximité, le quartier est intégré dans une vision plus large et est traversé par un parcours santé qui, à terme, permettra de faire littéralement le tour de la ville à pied en une vingtaine de kilomètres.

Les espaces urbains et architecturaux sont des déterminants importants de la santé que toute politique publique doit intégrer. Pour ce faire, il est crucial créer des alliances entre les professionnels de la santé et les spécialistes de l'urbanisme et de l'environnement construit.

Prof. Jacques Cornuz, Centre Universitaire de médecine générale et santé publique, Policlinique médicale universitaire, Lausanne et **Marie-Noëlle Domon-Aubor**, Ville de Lausanne, Direction de la culture et du développement urbain.

20^e Conférence nationale sur la promotion de la santé

La santé de la population dépend de manière prépondérante de l'environnement et des conditions-cadre dans lesquels elle vit. C'est pourquoi la Conférence nationale sur la promotion de la santé le 17 janvier 2019 à Berne met en lumière le rôle essentiel des communes et des villes en termes de promotion de la santé et de prévention: celles-ci peuvent créer un cadre accueillant qui invite au mouvement, incite à la rencontre ou offre des lieux de détente. Un focus sera mis sur les enfants, les jeunes et les personnes âgées, qui ont un lien particulièrement fort avec leur lieu d'habitat et leur voisinage. La relation des villes et des communes avec leur canton sera également thématisée, car ceux-ci gèrent les programmes d'actions cantonaux de promotion de la santé et coordonnent diverses offres favorables à la santé.

www.conference.promotionsante.ch



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

POLITIQUE

Retour sur la session d'hiver

Karin Keller Sutter (PLR/SG) et Viola Amherd (PDC/VS) viennent d'être élues au Conseil fédéral. Outre les élections au Conseil fédéral, l'objet principal de la session d'hiver a été la révision totale de la loi sur le CO₂.

Péréquation financière nationale

Les cantons donateurs seront soulagés. Le Conseil des États a approuvé une modification de la péréquation financière et de la compensation des charges (RPT). Le canton aux ressources les plus modestes aura désormais au moins 86,5% de la dotation moyenne en ressources. La somme économisée par la Confédération restera cependant au sein du système: 140 millions de francs seront affectés à la compensation sociodémographique des charges, 140 millions de francs supplémentaires seront alloués pendant cinq ans aux cantons aux revenus modestes à titre d'aide transitoire. Pour l'Union des villes suisses, cette augmentation de la compensation sociodémographique des charges est le minimum à faire pour corriger un tant soit peu la compensation inéquitable des charges actuelles. C'est désormais au Conseil national qu'il appartient d'agir.

Zones 30 sur les grands axes routiers

Il est projeté de n'autoriser l'instauration de zones 30 sur les principaux axes de circulation à l'intérieur des localités que pour des raisons de sécurité. Le Conseil national ne veut plus les autoriser à titre de protection contre le bruit. Il a

approuvé une initiative parlementaire de Gregor Rutz (UDC/ZH). La Commission des transports a soutenu cette demande, arguant qu'il était vain d'investir des milliards dans l'infrastructure de transport si les villes ne sont pas en mesure d'absorber la circulation. L'objet va donc repasser devant la commission du Conseil des États, qui lors d'une première délibération s'était prononcée contre lui. L'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses refusent l'initiative. Celle-ci viole le principe de subsidiarité et prive les villes et les communes d'un moyen simple, peu coûteux et souvent du seul moyen de protéger leur population contre le bruit comme le prévoit le mandat légal.

Soutien pour le fonds de roulement

L'initiative «Davantage de logements abordables» ne parvient pas à obtenir une majorité au Conseil national. Sur le principe, la Chambre basse ne s'oppose pas à l'augmentation des fonds alloués à la construction de logements d'utilité publique, tendant toutefois à lui préférer la contre-proposition indirecte présentée par le Conseil fédéral au Parlement, qui prévoit que le fonds de roulement, qui peut accorder aux coopératives d'habitation des crédits à faibles taux d'intérêt, voie son enveloppe budgétaire augmentée de 250 millions de francs. Le Conseil national a approuvé cette augmentation par 124 voix contre 73. Pour l'UVS, ceci est hautement réjouissant. Le projet est à présent envoyé au Conseil des États.

Conseil national: Rejet de la loi sur le CO₂

À l'issue de plus de dix heures de délibérations, le Conseil national a rejeté la révision totale de la loi sur le CO₂. Il avait auparavant dilué le projet à tel point que celui-ci n'avait plus aucun sens pour la gauche du Conseil. La décision s'est faite par 92 voix contre 60 et 43 abstentions. Le rejet revient à une non-entrée en matière sur cette loi. Le projet a notamment échoué du fait que le Conseil national voulait régler la réduction des gaz à effet de serre par l'achat de certificats d'émissions à l'étranger. Il refusait d'en ancrer une part nationale dans la loi. Le projet est à présent envoyé au Conseil des États. Si celui-ci décide d'entrer en la matière sur le projet, ce sera à nouveau au Conseil national d'agir. Toutes les décisions prises jusqu'ici sont caduques.

Adoption de la loi sur l'égalité

Les grandes entreprises devront à l'avenir vérifier si elles versent les mêmes salaires aux hommes et aux femmes. Pour la révision de la loi sur l'égalité, le Conseil national a résolu les dernières divergences. Les conseils viennent de se mettre d'accord sur le principe d'obliger les entreprises de plus de 100 salariés à effectuer des analyses de salaire. Les apprenti-e-s ne sont pas pris en compte. Avec la fixation de ce seuil, 0,9% des entreprises sont tenues de procéder à une analyse des salaires. Ces entreprises emploient 46% des employé-e-s.

Procédures de consultation

«Agenda Intégration»: un pas important

La Confédération augmentera l'année prochaine substantiellement les contributions qu'elle versera aux cantons pour les mesures d'intégration des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire, à savoir de 6000 à 18000 francs. La Confédération souhaite toutefois ainsi harmoniser à l'échelon national les processus d'intégration et par exemple mettre en place des évaluations du potentiel. Celles-ci ont pour but de mieux déterminer les capacités professionnelles. L'UVS approuve les ordonnances correspondantes, tout en demandant à la Confédération et aux cantons de veiller aussi à tenir compte des offres des villes qui existent déjà lors de la mise en œuvre de l'agenda Intégration.

Initiative pour des prix équitables

L'Union des villes suisses s'est prononcée favorablement sur la contre-proposition à l'initiative pour des prix équitables. Le Conseil fédéral reprend ainsi la demande des initiants consistant à lutter contre la discrimination internationale des demandeurs de Suisse en matière de prix qu'ils appellent le «supplément Suisse». Une modification de la loi sur les cartels vise à renforcer la liberté d'achat des entreprises suisses à l'étranger et à faciliter les importations parallèles. Pour l'UVS, ce projet est un pas dans la bonne direction. Certains membres particulièrement touchés du fait de leur proximité de la frontière auraient souhaité avoir en outre une modification au sens de l'iv. pa. Altherr.

Contracts de performance énergétique

La nouvelle disposition stipule que les solutions de contrats de performance énergétique doivent avoir un coût neutre et pour les bailleurs, et pour les locataires. Ceci confère aussi un caractère incitatif fort à ce modèle de contrat jusqu'ici peu connu. L'Union des villes suisses se félicite de ce projet et souligne l'importance de limiter les coûts répercutables des mesures de contrat énergétique à la valeur des économies d'énergie.

Autres consultations disponibles sous:

www.uniondesvilles.ch

ACTUALITES

L'UVS dans la ligne de mire

Les villes soutiennent la réforme fiscale et le financement de l'AVS



L'Union des villes suisses déclare soutenir la réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA). Le projet ne correspond certes pas entièrement à ses revendications. Au terme d'une appréciation globale et notamment vu l'importance et l'urgence du projet, elle est toutefois d'avis que les arguments en faveur de la RFFA pèsent nettement plus lourd que ses inconvénients. La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes a elle aussi décidé de soutenir la RFFA. Par rapport à la RIE III, les villes et communes ont obtenu certaines avancées. Il est positif que la Confédération et les cantons aient tiré une leçon de l'échec de la RIE III et aient impliqué d'emblée l'échelon communal dans la nouvelle version de la réforme. De même, l'intégration d'une clause communale a elle aussi fait consensus dès le départ.

www.uniondesvilles.ch

Initiative contre le mitage: un instrument inadéquat pour la densification urbaine



L'initiative populaire «Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti» s'attaque à une question importante de l'aménagement du territoire. Elle est toutefois le mauvais instrument au mauvais moment pour lutter contre le mitage. N'est notamment pas efficace l'exigence de l'initiative consistant à geler au niveau actuel la totalité de la surface des zones à bâtir. Le comité de l'Union des villes suisses a donc émis une consigne de vote négative – bien que sur le principe, l'idée de l'initiative suscite de la sympathie.

www.uniondesvilles.ch

Feuille de route sur la mobilité électrique: la mobilité doit devenir plus «intelligente»



L'Union des villes suisses a participé à la feuille de route sur la mobilité électrique lancée par la Confédération et présentée au grand public le 18 décembre. Cette feuille de route vise à faire passer d'ici 2022 à 15 % en Suisse la part de marché des voitures à moteur électrique parmi les voitures neuves. Les revendications des villes vont au-delà de cet objectif:

les technologies de propulsion respectueuses de l'environnement ne doivent pas seulement être utilisées sur les voitures, mais aussi sur les vélos et dans les transports publics. Pour l'Union des villes suisses, il est nécessaire que la mobilité devienne également plus efficiente et plus «intelligente» grâce au changement du mix de carburants et à d'autres évolutions. L'association propose de ne pas simplement transférer le transport de marchandises sur des véhicules de livraison électriques, mais appelle à élaborer de nouveaux concepts.

www.detec.admin.ch

CVM: nécessité d'agir en matière de places de stationnement dans les zones urbaines



La Conférence des villes pour la mobilité a co-organisé un événement de l'ATE et de la Plateforme habitat à mobilité durable à Bâle lors duquel a été mise en évidence la nécessité de prendre diverses mesures en matière de places de stationnement de voitures. Dans les zones urbaines, on observe une disproportion croissante entre les directives de construction statiques et généreuses en matière de nombre de places de stationnement, et une demande en forte régression. Cette tendance pourrait être appréhendée par des directives plus flexibles orientées sur la densité du bâti selon la formule «plus le bâti est dense, moins on a besoin de places de stationnement». Pour mieux utiliser les places de stationnement existantes, il serait possible d'instaurer des durées d'utilisation maximales différentes en journée ou en soirée.

Bénévolat: à l'ère du numérique, l'engagement analogique reste nécessaire



Le congrès annuel du Réseau suisse bénévolat a été consacré cette année au numérique. Conclusion: la planification du bénévolat à l'aide d'instruments numériques demande une grande implication «analogique» et personnelle. Le bénévolat fonctionne surtout quand les gens se connaissent. Vous trouverez une rétrospective sur le site web du Réseau. Le 18 novembre 2019, l'UVS et l'Association des Communes Suisses organiseront le prochain congrès. Il portera sur les interactions entre le travail de milice et l'engagement bénévole.

www.reseaubenevolat.ch

Brèves

Smart City Innovation Award

L'Office fédéral de l'énergie OFEN lance pour la première fois un appel d'offres portant sur des projets «Smart City». Le Smart City Innovation Award a pour but de promouvoir la coopération entre différents acteurs, de montrer de nouvelles approches mises en place et d'accroître la visibilité et la valeur de ces approches et initiatives. Le date limite de soumission est le 8 mars 2019.

www.suisseenergie.ch

La chaleur dans les villes

La concentration de chaleur est particulièrement importante dans les villes et les agglomérations. Un rapport de l'Office fédéral de l'environnement montre comment il est possible de contenir l'effet d'îlot thermique.

www.ofev.admin.ch

Communication environnementale

Le colloque «Communication environnementale» offre aux professionnels de la communication environnementale de la Confédération, des cantons et des villes l'occasion d'échanger sur leur travail et de débattre de certaines thématiques. Le 28 mars, il approfondira le thème «Citizen Science» (cf. www.tous-scientifiques.ch). Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à andrea.loosli@kvu.ch.

Nouveau site web de la NEXPO

Les dix plus grandes villes suisses ont fondé l'association «NEXPO – la nouvelle Expo» pour développer l'idée d'une exposition nationale d'un nouveau genre. Depuis novembre, la NEXPO se présente pour la première fois au grand public sur un nouveau site web et avec une nouvelle marque.

www.nexpo.ch

InfoSocietyDays à Berne

Les InfoSocietyDays avec le Swiss eGovernment Forum et le Swiss eHealth Forum constituent la principale plateforme consacrée à l'innovation et au changement dans la société de l'information. Les manifestations auront lieu du 5 au 6 et du 7 au 8 mars à Berne.

www.infosocietydays.ch (en allemand)

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 29 mars 2019** **Congrès suisse des services industriels** à Berne
Informations: www.stadtwerkekongress.ch/fr
- 30 avril 2019** **Colloque de printemps et colloque d'automne Réseau Quartiers Vivants** à Berne
29 octobre 2019
Informations: Julia Imfeld, téléphone 031 356 32 32, netzwerk@lebendige-quartiere.ch
- 5/6 septembre 2019** **Journée des villes 2019** à Coire
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

Organisation Infrastructures communales OIC

- 17 janvier 2019** **Congrès sur le recyclage 2019** à Bienne
Informations: www.congresrecyclage.ch

Sections de l'Union des villes suisses

- 3 juin 2019** **Save-the-date - Assemblée générale et colloque de la Conférence des villes pour la mobilité**
Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch
- 26 septembre 2019** **Save-the-date - 17^{ème} Congrès de la sécurité urbaine CDSVS/SCPVS/PSC** à Berne
Informations: Christoph Lienhard, téléphone 041 411 70 30, info@kssd.ch

Divers

- 17 janvier 2019** **Conférence nationale sur la promotion de la santé: «Les villes et les communes au coeur de la santé»** à Berne
Informations: www.conference.promotionsante.ch (patronage: UVS)
- 27 février 2019** **digma-Tagung zum Datenschutz** à Berne (date supplémentaire, patronage: UVS) (en allemand)
Informations: www.digma-tagung.ch
- 5/6 mars 2019** **Swiss eGovernment Forum 2019** à Berne (patronage: UVS) (en allemand)
Informations: www.e-governmentforum.ch
- 14 mars 2019** **AVENIR MOBILITÉ: «La logistique de demain: quelles sont les implications pour la circulation?»** à Berne (patronage: UVS)
Informations: www.zukunft-mobilitaet.ch
- 22 mars 2019** **RegioMove: mobilité en mutation** à Fribourg (patronage: UVS)
Informations: www.regiomove.ch
- 28 mars 2019** **Journée de la communication dans le domaine de l'environnement 2019** à Berne
Informations: andrea.loosli@kvu.ch
- 10/11 avril 2019** **Congrès stratégique Smart Suisse** à Bâle (patronage: UVS)
Informations: www.smartsuisse.com

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Rédaction: Renate Amstutz, Marius Beerli, Dominic Blumenthal, Barbara Brechbühl, Karin Christen, Julia Imfeld, Carol Mauerhofer, Maja Münstermann, Paul Schneeberger, Martin Tschirren;
traduction: proverb; Photos: Rolf Siegenthaler; page 1: mäd; page 2: mäd; page 3: mäd.
Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch